



Association Terre et Ciel

Assemblée générale
du 19 juin 2025

Assemblée générale du 19 juin 2025

Présents (15)

Les professeurs

- Francine Thérond
- Eric Montoro

Le bureau

- Francine Thérond – présidente
- Michèle Colbet – trésorière
- Véronique Lejeune – secrétaire

Les adhérents (11)

Martine Capelle, Marie-Claude Chane Tune, Martine Chossonnery, Sophie Couturier, Roselyne Desfossés, Micheline Jaillet, Laurence de Louvencourt, Marie-Armelle Monod-Broca, Laurence Nadal, Marie-Hélène Noël, Annie Vermeire

Pouvoirs (13)

Jutta Hubner, Joelle Le Tilly, Claire Levêque, Marie-Claude Lhomelet, Océane Lim, Jean-Noël Marescot, Dominique Mordacq, Blandine Plessier, Philippe Ronzier, Solange Rouillac, Sylvie Sanet, Annie Tronquet, Aude Van Troys

Ordre du jour

- Bilan des activités 2024/2025
- Rapport financier 2024/2025
- Perspectives pour 2025/2026
- Bureau
- Questions diverses

1. Bilan des activités 2024/2025

Adhérents

44 adhérents, dont plusieurs inscriptions en cours d'année.
Effectif en progression.

Cours hebdomadaires

En raison d'une trop faible fréquentation l'année précédente, nous n'avons pas reconduit le cours du mercredi.

La mairie nous a donc accordé les deux salles demandées :

- Salle de la source, le lundi après-midi
- Salle Brunet, le vendredi matin

Cependant la salle Brunet, trop petite, ne pouvant accueillir tous les inscrits du vendredi, nous avons dédoublé le cours à la fin du mois d'octobre.

Cours du lundi

Eric Montoro
Salle de la Source
23 inscrits

Cours du vendredi

Francine Thérond
Salle Brunet
32 inscrits, repartis en 2 groupes

2. Rapport financier de la saison 2024/2025

Montants au 19/06/2025

CREDIT

- 9 137 € / 44 adhésions-cotisations

Pour un **total de 9 137 €**

DEBIT

- 7 740 € / salaires des professeurs
- 129 € / assurances MAE
- 131 € / frais bancaires
- 265 € / affiches, flyers, site internet

Pour un **total de 8 265 €**

Cette année, notre budget est **bénéficiaire de 872 €**

Prime exceptionnelle

L'excédent de trésorerie (872 €) sera reversée aux professeurs sous forme d'une prime exceptionnelle, calculée au prorata des cours dispensés.

Rapport financier adopté à l'unanimité
--

3. Perspectives 2025/2025

Cours

Les cours du lundi et du vendredi sont reconduits aux mêmes horaires, dans les mêmes salles.

Le cours du mercredi matin sera réouvert puisque la mairie nous accorde la salle Brunet dans ce créneau.

Lundi	17h - 18h30	La Source	Eric Montoro
Mercredi	10h - 11h30	Salle Brunet / Les Avelines	Eric ou Francine
Vendredi	10h - 11h30	Salle Brunet / Les Avelines	Francine Thérond

Tarif 2025/2026

Le montant de la cotisation pour les adhérents reste inchangé.

La cotisation annuelle comprend les cours et l'assurance.

Nous conservons l'offre découverte pour les nouveaux adhérents.

Le fractionnement de la cotisation est possible, 3 chèques à remettre en début d'année.

Tarif	1 cours	2 cours	3 cours
Adhérent régulier	220 €	280 €	340 €
Nouvel adhérent	180 €	240 €	300 €
Chomeur, étudiant	110 €	140 €	170 €
2nd même famille	165 €	210 €	255 €

L'option « 3 cours » sera retenue si les cours du mercredi et du vendredi ne sont pas complets.

Rémunération des professeurs 2025-2026

La rémunération des professeurs reste inchangée.

Si la trésorerie le permet, une augmentation ou une prime leur sera attribuée au mois de janvier.

Tarif et rémunération des professeurs adoptés à l'unanimité

4. Election du Bureau

Présidente : Francine Thérond
Trésorière : Michèle Colbet
Secrétaire : Véronique Lejeune

Pas de nouvelles candidatures.

Réélection du bureau adoptée à l'unanimité
--

5. Questions diverses

Forum des Associations

Le Forum des Associations se tiendra le 6 septembre 2025 à l'hippodrome de Saint-Cloud. Nous recherchons des volontaires pour présenter notre activité.

Calendrier des cours

Les cours se dérouleront hors vacances scolaires du lundi 15 septembre 2025 au vendredi 26 juin 2026.

Site internet

Toutes les informations concernant notre association « Terre et Ciel » sont à retrouver sur le site en suivant le lien www.terreetcieलगong.com

Assemblée générale

Nous remercions les adhérents qui ont pu participer ou se faire représenter à l'assemblée générale, la majorité étant indispensable pour la validation des décisions.